

Suisse - veille économique et financière Veille Covid-19 - semaine du 27 au 30 avril

	Au 29/04	Var vs 23/04
EUR/CHF	1,0560	+0,45%
USD/CHF	0,9719	-0,2%
SMI	9 865.32	+2,5%
Taux 10a	-0,48	-10pb

I. -Faits marquants : La Confédération annonce un soutien au secteur du transport aérien à hauteur de 1,9 milliards de francs suisses et accélère sa stratégie de déconfinement

Le Conseil fédéral demande au Parlement des crédits d'engagement pour un montant total de près de 1,875 milliard de francs afin de soutenir le secteur aérien. Ce soutien se compose d'un montant de 1,275 milliard de francs pour garantir des prêts en faveur de compagnies aériennes suisses (Swiss et Edelweiss), et 600 millions de francs pour soutenir des entreprises connexes dans les aéroports nationaux. Ce n'est qu'après approbation des crédits d'engagement par le Parlement que les contrats nécessaires seront conclus avec les parties concernées (banques, compagnies aériennes).

Le Conseil fédéral accélère sa stratégie de déconfinement avec la décision d'autoriser l'ouverture des restaurants et des bars le 11 mai prochain. Ces établissements ne devaient initialement reprendre leur activité que le 8 juin au plus tôt.

II. -Situation sanitaire

1. Epidémiologie au : 30 avril 2020, 16h

	Cas confirmés (et source cantons)	Décès source OFSP (et source cantons)
Jeudi 30 avril	29 586 (29 311)	1 423 (1 738)
Mercredi 29 avril	29 425 (29 193)	1 418 (1 729)
Mardi 28 avril	29 418 (29 095)	1 416 (1 723)
Lundi 27 avril	29 325 (28 987)	1 410 (1 698)

NB : L'OFSP a annoncé avoir des difficultés à tenir des statistiques à jour et à les publier régulièrement. Les remontées statistiques de l'OFSP sont à 8h. Les statistiques cantonales sont agrégées par le canton de Zürich.

• 2. Stratégie de « déconfinement »

Le Conseil fédéral décide d'accélérer la stratégie de déconfinement. La première étape a eu lieu le 27 avril avec la reprise d'activité des magasins de bricolage, jardineries, coiffeurs, cabinets médicaux, vétérinaires, salons de beauté et tatoueurs. A partir du 11 mai la

réouverture de l'ensemble des commerces et des écoles obligatoires sera permise, ainsi que -et il s'agit d'une décision nouvelle du Conseil fédéral du 29 avril- la reprise d'activité pour les restaurants, bibliothèques et musées. La dernière étape est prévue pour le 8 juin et devrait concerner, sous réserve de maîtrise de l'épidémie, l'enseignement non-obligatoire, les offices religieux, le sport et la culture. Les modalités de cette dernière étape seront décidées lors de la réunion du Conseil fédéral du 27 mai. Cette réunion traitera également des manifestations inférieures à 1 000 personnes, alors que celles supérieures à 1 000 personnes sont d'ores et déjà interdites jusqu'à la fin du mois d'août.

III. - Mesures de restriction

1. Contrôle des frontières

- Le Conseil fédéral annonce la reprise du traitement des demandes d'entrée et de séjour en Suisse des travailleurs détachés en provenance de l'UE/AELE à partir du 11 mai. Dans un premier temps, seules les demandes déposées avant le 25 mars par les travailleurs en provenance des États membres de l'UE ou de l'AELE ou pour des demandes relatives à des prestations transfrontalières pourront être traitées.
- Le Conseil fédéral prévoit que toutes les nouvelles demandes de ressortissants d'États membres de l'UE ou de l'AELE qui exercent une activité lucrative et sont effectivement à même de l'exercer en Suisse pourront à nouveau être traitées à partir du 8 juin. Cette deuxième étape d'ouverture se déroulera en concertation avec les cantons et les partenaires sociaux, et s'accompagnera de la réactivation de l'obligation d'annoncer les postes vacants.
- La Confédération décide que le regroupement familial sera à nouveau possible pour les membres de la famille de citoyens suisses et pour les membres de la famille de ressortissants d'États membres de l'UE ou de l'AELE qui vivent en Suisse.
- La Suisse converse les contrôles aux frontières. Ainsi, les voyageurs des vols en provenance de l'étranger ne pourront toujours entrer en Suisse qu'aux aéroports de Zurich, Genève et Bâle. Cependant, des postes-frontières supplémentaires pourraient être ouverts pour éviter des temps d'attente excessifs dus aux assouplissements.
- Selon l'Administration fédérale des douanes, depuis le 13 mars la Suisse a refusé l'accès de 56 000 personnes à son territoire. De plus, environ 150 amendes par jour ont été infligées en moyenne.
- L'Administration fédérale des douanes (AFD) souhaite faciliter l'assouplissement des restrictions aux frontières et maintiendra donc les voies prioritaires (dites « green lanes ») pour certaines marchandises qui servent à l'approvisionnement du pays (comme les denrées alimentaires ou les produits médicaux). Enfin, dans le cadre de son programme de numérisation et de transformation, l'AFD indique qu'à partir de juillet 2020 les déclarants en douane pourront soumettre en ligne tous les documents concernant la déclaration en douane et les demandes liées aux formalités douanières.

2. Restrictions dans les transports

Swiss recommande à ces voyageurs de se munir d'une protection couvrant la bouche et le nez à bord de ses vols à partir de lundi 4 mai. La recommandation s'applique jusqu'au 31 août 2020. Par ailleurs, la compagnie Swiss renonce à conserver la règle actuelle qui consiste à laisser libre les sièges du milieu en classe économique, puisque, selon la compagnie, le port d'un masque offrirait une protection suffisante.

IV. Mesures économiques

1. Cautionnement bancaire

- Les entreprises ont reçu des crédits cautionnés par la Confédération à hauteur de 17 milliards de francs suisses, sur les 40 milliards (soit 5,6% du PIB) consacrés à cette mesure.
- Selon, Ueli Maurer, conseiller fédéral en charge des Finances, les 40 milliards CHF alloués au cautionnement bancaire devraient suffire. Par ailleurs, si le Conseiller fédéral ne souhaite pas que ces prêts bancaires deviennent des aides à fonds perdus, Ueli Maurer plaide pour l'instauration d'une clause de fragilité qui étudierait au cas par cas la situation des entreprises les plus touchées.

2. Recours au chômage partiel

- Le recours au chômage partiel concerne 37% des actifs en Suisse, soit 1,9 millions de salariés. Le recours au chômage partiel est supérieur à 50% des actifs dans les cantons du Tessin et du Jura.
- Selon l'Union Syndicale Suisse (USS), 44% des travailleurs au chômage partiel proviennent des branches avec les salaires les plus faibles, hôtellerie, restauration et commerce en tête. Les secteurs les plus touchés par le chômage partiel sont les transports (75,8% du secteur), l'hôtellerie et la restauration (71,9%) et les arts, spectacles et activités récréatives (55,9%). Les 1,75 million de salariés inscrits au chômage partiel en Suisse ont perdu en moyenne 600 francs de revenu en ce mois d'avril.

3. Exonération des loyers

L'Association immobilier Suisse (AIS), qui représente les investisseurs, a proposé à la commission de l'économie du Conseil des Etats d'exonérer certains commerçants du paiement de deux loyers. Les petits entrepreneurs et les indépendants avec un loyer brut ne dépassant pas 5 000 francs suisses. Ainsi, seules les charges seraient perçues par les propriétaires. Les pertes seraient à charge des propriétaires et la Confédération ne devrait encourir aucun frais.

4. Mesure de soutien aux médias

Le Conseil fédéral souhaite soutenir le secteur des médias par trois mesures. Ainsi, l'aide à la presse sera étendue à tous les quotidiens et hebdomadaires en abonnement, auparavant limitée aux petites structures. De plus, la contribution fédérale passera de 30 millions à 50 millions de francs. Enfin, les médias en ligne bénéficieront de 30 millions de francs par année afin de soutenir la transformation numérique de la branche. Ces aides du Conseil fédéral sont dégressives, elles diminueront en fonction de la croissance du chiffre d'affaire.

5. Relance économique

- Ueli Maurer rejette l'éventualité d'un plan de relance économique. Il considère que la Suisse se trouve dans une situation bien plus favorable que "tous les Etats qui l'entourent" et qu'il n'est pas nécessaire de procéder à des réductions d'impôts pour relancer l'économie comme le recommandent certains économistes.

V. Impact Economique

- Ueli Maurer, Conseiller fédéral en charge des Finances prévoit un déficit de 30 à 50 milliards CHF (soit entre 4 et 7% du PIB), suivant l'évolution du chômage partiel. Il ne souhaite pas recouvrer cette dette avec le budget 2020, sans quoi le budget devrait comporter des coupes trop importantes. Toutefois, si l'année 2020 sera exemptée des règles traditionnelles liées à l'endettement, la Suisse appliquera de nouveau le frein à l'endettement dès 2021. Enfin, Ueli Maurer propose qu'à l'avenir les bénéfices de la BNS soient obligatoirement utilisés pour réduire la dette liée au coronavirus.
- La commission des finances du Conseil National approuve les crédits demandés par le Conseil fédéral pour faire face à la crise du coronavirus. Ils totalisent 55 milliards de francs. Les prêts cautionnés aux PME (40 milliards, soit 5,6% du PIB), les allocations perte de gain (5,3 milliards, soit 0,7% du PIB) et les indemnités chômage pour réduction de l'horaire de travail (6 milliards, soit 0,8% du PIB) constituent les postes les plus importants.
- Selon l'Administration fédérale des douanes (AFD), les échanges de marchandises en Suisse ont diminué entre le 1er mars et le 23 avril par rapport à la même période en 2019. Cela concerne les exportations (environ - 21 %), les importations (environ - 4 %) et le transit (environ - 24 %).
- Les chiffres d'affaires du commerce de détail en Suisse ont reculé de 5,6% en termes réels au mois de mars 2020 en glissement annuel. Les chiffres d'affaires du commerce de détail de denrées alimentaires, boissons et tabac ont augmenté de 8,4% en termes réels, tandis que ceux du secteur non alimentaire ont enregistré une baisse 15,0% en termes réels.
- L'organisation du secteur de l'hôtellerie-restauration, GastroSuisse, envisage une action collective contre des assureurs refusant de couvrir les pertes de certains hôtels et restaurants.
- D'après un sondage réalisé par l'Association Suisse des PME, en raison du semi-confinement décrété en Suisse, un quart des PME estime la baisse du chiffre d'affaires à 50% au moins. De plus, environ 40% des PME interrogées ont répondu avoir inscrit leurs employés au chômage partiel, 32% ont demandé un crédit-relais auprès de la Confédération, tandis que 7% ont dû prononcer des licenciements. En revanche, 22% n'ont introduit aucune action.
- Selon l'Association suisse du commerce automobile indépendant (VFAS), jusqu'à vendredi passé, les ventes de voitures neuves avaient chuté de près de 73% durant le mois d'avril sur un an.

VI. Secteur financier

- Selon une note de la banque suisse Mirabaud, la Banque Nationale Suisse (BNS) serait le huitième investisseur public au monde. La note de la Banque Mirabaud s'appuie notamment sur des données de l'autorité de contrôle la bourse américaine (SEC). Selon ces données, la BNS détiendrait deux fois plus d'actions Facebook (7,58 millions) que Mark Zuckerberg lui-même (4,2 millions). Ainsi, dans les 5 premières positions du portefeuille de la BNS se trouvent Facebook pour 1,56 milliard de dollars et Alphabet (conglomérat Google) pour 2,5 milliards de dollars.

- Les sociétés suisses cotées en Bourse ont moins renoncé au versement de dividendes au titre de l'exercice 2019 (soit 23/214 sociétés pour l'indice suisse SPI) que leurs homologues européennes (soit 150/600 sociétés pour l'indice européen Euro Stoxx). Dans le secteur bancaire, 2/3 des banques européennes ont suspendu leur dividende suite aux recommandations de la Banque centrale européenne. A contrario, de grands noms du secteur financier suisse n'ont pas suivi les recommandations de la Banque nationale suisse et de la Finma (autorité des marchés financiers suisse) et ont donc distribué des dividendes. C'est le cas des banques UBS, Crédit Suisse, Julius Bär ou de la Banque cantonale des Grisons. Face à l'absence de mesure du Conseil fédéral, la commission de la sécurité sociale du Conseil National a voté une motion en faveur de l'interdiction du versement de dividendes si l'entreprise perçoit des indemnités de chômage partiel.
- UBS a dégagé un bénéfice net trimestriel de 40% en glissement annuel, s'établissant ainsi à 1,60 milliard de dollars. Si la banque a enregistré 268 millions de dollars de pertes de crédit sur le trimestre, les activités de gestion de fortune ont permis de soutenir l'activité d'UBS. Crédit Suisse a annoncé que ses pertes sur créances avaient été multipliées par sept au premier trimestre 2020.
- Le bénéfice net de Swiss Re connaît une perte de 104 millions de dollars au premier semestre 2020 en glissement annuel, pour un montant total de 325 millions de dollars.

VII. Secteurs non financiers

- Swiss souhaite étendre son offre de fret aérien grâce à sa filiale Swiss WorldCargo. Pour cela, la compagnie augmente ses capacités avec la conversion de trois Boeing 777 en avions cargo. Depuis fin mars, Swiss a effectué plus de 80 vols tout cargo et transporté plus de 1300 tonnes de marchandises, principalement de médicaments et fournitures médicales, entre l'Asie et la Suisse.
- Le bénéfice net de Novartis est en hausse de 16% en glissement annuel, pour s'établir à 2,17 milliards de dollars au premier trimestre. Ce résultat s'explique notamment par la propension des clients de l'entreprise pharmaceutique à constituer des stocks en ces temps de pandémie.
- Le bénéfice net d'ABB chute de 30% au 1er trimestre en glissement annuel, à 376 millions de dollars.

VIII. Politique et institutions

- L'initiative populaire « Pour une immigration modérée (initiative de limitation) » sera soumise au vote le 27 septembre 2020. Pour rappel, cette initiative souhaite remettre en cause la libre circulation des personnes instaurée avec l'Union Européenne. Par ailleurs, l'arrêté fédéral du 20 décembre 2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat, sous réserve de l'aboutissement de la procédure de referendum, sera également soumise au vote le 27 septembre 2020.

- Le conseiller fédéral Ignazio Cassis, en charge des affaires étrangères, a déclaré au journal Blick que la santé et la réponse aux conséquences économiques de la crise du Covid-19 sont actuellement les priorités de la diplomatie suisse, au détriment des relations de la Suisse avec l'Union Européenne. Ainsi, selon les déclarations du conseiller fédéral, l'accord-cadre entre l'Union Européenne et la Suisse sera de nouveau d'actualité que d'ici à l'automne ou au début 2021.